



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS MAIRE D'AUCH

Vendredi 15 janvier 2016

Communiqué de presse

Grippe aviaire : « Il faut prendre des mesures énergiques de soutien aux producteurs sinistrés »

Alors que des mesures drastiques viennent d'être prises pour mettre un coup d'arrêt à l'épizootie de grippe aviaire, le sénateur du Gers Franck Montaugé renouvelle la demande qu'il a adressée par courrier le 5 janvier dernier au ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll pour que des aides conséquentes soient apportées aux éleveurs sinistrés.

Dans cette lettre, le sénateur du Gers évoque la situation très difficile des éleveurs qui ont dû supporter l'abattage de leurs animaux et les coûts relatifs à la destruction des stocks d'aliments et de désinfection des sites.

« Cette situation engendre pour eux d'importants problèmes de trésorerie, par ailleurs déjà affectée par le plan d'investissement de mise en conformité des exploitations qui s'est achevé le 31 décembre 2015, sans parler des futurs investissements que pourrait engendrer la maîtrise par anticipation de ce type de problème sanitaire », écrit notamment Franck Montaugé qui suggère que soient prises « des mesures comparables à celles du plan actuel de soutien à l'élevage français telles que l'accès au fonds d'allègement des charges, ou la possibilité de restructurer la dette. »

« Ces mesures d'aide et de soutien économique aux éleveurs ayant subi l'abattage de leurs cheptels doivent s'adapter aux circonstances et bénéficier désormais à l'ensemble des éleveurs obligés, pour les raisons sanitaires que l'on sait, de stopper temporairement leur production », conclut Franck Montaugé.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr